

Auditeur ICA Sécurité des denrées alimentaires

RS942 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	221
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

AFNOR CERTIFICATION · SIRET : 47907600200019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Domaine agroalimentaire

Garantir un niveau de compétence des auditeurs certifiés dans le domaine de la sécurité des denrées alimentaires

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Etre capable de mener/diriger un audit de système de management de la santé sécurité au travail (préparation, réalisation et conclusion)
- Etre capable de comprendre le contexte sectoriel de l'audit
- Etre capable de statuer sur la conformité ou non conformité de l'exigence évaluée
- Maîtriser les normes ISO 22000, ISO 22003 et 19011

Répondre aux exigences de l'ISO 19011 (en terme de formation initiale, formation à l'audit, expérience professionnelle)

Posséder les qualités personnelles requises pour l'activité d'audit

Préparer, effectuer un audit et rédiger un rapport d'audit

Connaître les principes de l'audit (déontologie, impartialité, indépendance, méthode fondée sur la preuve), le management (rôle, responsabilités, répartition des tâches au sein de l'équipe d'audit) et la réalisation des audits de systèmes de management

Maîtriser l'ISO 22000

Posséder une culture générale et des connaissances sectorielles sur les processus, les produits et les services afin de comprendre le contexte de l'audit.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Formation initiale et Expérience professionnelle :

Diplôme post-secondaire comprenant des cours de microbiologie générale et de chimie générale

Justifier d'une expérience professionnelle de 4 ans dont 2 ans d'expérience dans des activités liées au management de la qualité ou de la sécurité des denrées alimentaires

Formation à l'audit - obligatoire :

Avoir suivi une formation à l'audit de 35 heures minimum appliquée au SMSDA (dans les 3 années précédant la candidature).

Expérience de l'audit :

Avoir effectué au minimum 4 audits complets dans le domaine de la sécurité des denrées alimentaires avec un minimum de 12 jours sur site, dont 2 jours selon l'ISO 22000 ou équivalent (dans les 3 années précédant la candidature).

Pour les auditeurs déjà certifiés ICA dans un autre domaine, ils peuvent se présenter à une certification complémentaire, les pré-requis sont alors allégés : Expérience professionnelle : 4 ans dont 2 ans d'expérience dans

des activités liées au management de la qualité ou de la sécurité des denrées alimentaires. Formation spécifique : formation à l'audit appliquée au SMSDA de 3 jours. Expérience pratique de l'audit : 4 audits complets dans le domaine de la sécurité des denrées alimentaires avec un minimum de 12 jours sur site, dont 2 jours selon l'ISO 22000 ou équivalent (dans les 3 années précédant la candidature). NB : Un candidat ne justifiant pas de l'expérience d'audit requise, peut se présenter aux examens. En cas de réussite, il sera considéré comme pré-certié. Il disposera ensuite d'une année pour acquérir ou compléter son expérience d'audit et ainsi obtenir sa certification

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5561

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/942/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	05/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	33 743 €
Coût moyen par dossier	3 374 €
Durée moyenne	32 h
Période	01/2020 – 11/2021
France compétences	81 %
Reste à charge titulaire	13 %
France Travail	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.